

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 28 mai 2018

Délibération n° 2018 – 28/05/2018 – 18

*Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention
ou engageant l'Université de Bourgogne*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 25 voix pour (unanimité) :

les contrats et conventions emportant versement de subvention ou engageant l'Université de Bourgogne suivants :

Pôle Recherche

Conventions n° 2018-0384 - 2017-0765 - 2018-0359 - 2018-0365.

Pôle Formation et Vie universitaire

Convention n° 8267.

Pôle des affaires juridiques et institutionnelles

Conventions n° 8266.

Dijon, le 29 mai 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Tableau de conventions Pôle Recherche
Tableau de conventions Pôle Formation et Vie universitaire
Tableau de conventions Pôle des affaires juridiques et institutionnelles*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Pour approbation du CA

Accords et conventions emportant versement de subventions par l'uB et ceux d'ordre stratégique pour l'ensemble de l'établissement ou engageant fortement l'uB

(en application de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'uB en date du 12 juillet 2012)

Conseil d'Administration du 28/5/2018

Pôle ou service instructeur: **Pôle Formation et Vie Universitaire**

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires	Objet	Montant de la subvention
8267	Université de Bourgogne	03/05/2018	M. Alix MEYER, Président de l'association La P'tite Fac Rue Claude Ladrey Campus Montmuzard BP 27877 21078 DIJON Cedex	Définir les objectifs communs poursuivis par le partenariat établi entre l'uB et l'association "La P'tite Fac", les conditions de leur mise en oeuvre et les modalités du partenariat.	177 000,00 €

Pour approbation du CA

Accords et conventions emportant versement de subventions par l'uB et ceux d'ordre stratégique pour l'ensemble de l'établissement ou engageant fortement l'uB

(en application de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'uB en date du 12 juillet 2012)

Conseil d'Administration du 28/5/2018

Pôle ou service instructeur: **PAJI**

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires	Objet	Montant de la subvention
8266	Espace Entreprise	14/05/2018	Association DECA- BFC Dispositif d'Entrepreneuriat aCAadémique Bourgogne Franche- Comté Maison Régionale de l'innovation 64 A rue de Sully 21000 DIJON	Convention d'objectifs et de moyens entre l'uB et l'association consistant à un versement d'une subvention de 10 000 € dans le cadre des actions développées par l'association. Durée de la convention : un an à compter de la signature.	10 000,00 €